Déclaration de M. Stéphane Séjourné, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, concernant le rapport de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques sur l'emploi d'armes chimiques à Marea en Syrie le 1er septembre 2015, à Paris le 24 février 2024.

2024-02-24

La France salue la publication du quatrième rapport de l'Equipe d'enquête et d'identification (IIT) de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Ce rapport fait suite à ceux publiés en avril 2020, en avril 2021 et en janvier 2023 qui avaient conclu à la responsabilité du régime syrien dans des attaques chimiques dans les localités syriennes de Latamné en 2017, de Saraqib et de Douma en 2018.

Ce nouveau rapport de l'OIAC, issu d'un travail indépendant, impartial et rigoureux, établi pour la première fois la responsabilité de Daech dans une attaque à l'arme chimique perpétrée le 1er septembre 2015 dans la localité de Marea au Nord-Ouest de la Syrie, qui a fait 11 blessés. L'IIT conclut dans son rapport qu'elle dispose de motifs raisonnables de croire que des unités de Daech ont fait usage de gaz moutarde à l'aide d'un ou plusieurs canons d'artillerie lors de leur attaque sur la ville de Marea. L'IIT fonde ses conclusions sur l'étude de 20.492 fichiers, 29 témoignages, et a pris en compte les analyses de 30 échantillons recueillis sur place.

Le recours documenté et irréfutable à ces armes par Daech est inacceptable. La France réitère sa plus ferme condamnation de tout emploi d'armes chimiques en tout lieu, à tout moment, par quiconque et en toutes circonstances.

Nous réaffirmons notre engagement à tenir pour responsables les auteurs de toutes les attaques aux armes chimiques en Syrie et au-delà. La France demeure pleinement mobilisée pour qu'une réponse appropriée soit apportée à ces agissements. Elle salue et soutient pleinement les travaux de l'OIAC pour répondre au défi posé par le terrorisme chimique. La France réaffirme sa détermination pour que les auteurs d'attaques chimiques soient sanctionnés. À cette fin, elle a notamment lancé à Paris en 2018 le Partenariat international contre l'impunité d'utilisation d'armes chimiques, qui rassemble aujourd'hui 40 Etats et l'Union européenne.

Source https://www.diplomatie.gouv.fr, le 27 février 2024

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/293168-stephane-sejourne-24022024-syrie